

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Notre Saint Père le Pape et le pouvoir temporel.—La fête de Noël au Collège de Ste-Anne et à l'église paroissiale.—Séance solennelle de l'Académie St-Thomas d'Aquin, à l'occasion de la fête du directeur au Collège de Ste-Anne.—Liste des membres actuels de l'Académie St-Thomas d'Aquin, au Collège de Ste-Anne.—L'Electeur illustré.

Converserie agricole : L'ensilage des fourrages verts.

Sujets divers : Notes de voyage de notre correspondant M. Emile Castel (Suite) : New-Westminster, capitale religieuse de la Colombie continentale.—Aliments à donner aux vaches laitières.—L'égouttement des terres.—La perte des engrais sur une ferme.

Choses et autres : Directeurs du chemin de fer Témiscouata, pour l'année 1889.—Les cochons pure race.—Soins à donner aux vaches dont le pis est dur après avoir vêlé.—Elections des directeurs des Sociétés d'agriculture des comtés de Montmagny et Témiscouata, pour l'année 1889.—Oignons aux enfants.—Un excellent conseil.

Recettes : Moyen de reconnaître l'âge des œufs.—Manière de préparer les jambons.

REVUE DE LA SEMAINE

Notre Saint Père le Pape et le pouvoir temporel.—Les dépêches télégraphiques annoncent que Notre Saint Père le Pape Léon XIII a prononcé une allocution au Sacré Collège, la veille de Noël, et a remercié Dieu des bienfaits que son jubilé lui avait obtenus. Il a affirmé avec beaucoup d'énergie les sentiments qu'il a déjà exprimés sur la question du pouvoir temporel et a repoussé avec indignation l'accusation qu'il était l'ennemi de l'Italie. Il a insisté sur la nécessité pour les catholiques de l'univers de faire un mouvement, tout en restant dans les limites de la légalité, en faveur du rétablissement de la suprématie du pape et a parlé, en les condamnant, des dernières lois anti-religieuses de l'Italie. Son allocution dans son ensemble a été plus véhémement et plus énergique que d'ordinaire.

“ Le monde entier a vu dans quel état pénible le pape est placé. On ne peut que se demander où s'arrêteront les ennemis de l'Eglise? Jusqu'à présent on a fait une guerre systématique. La personne même du pape est exposée aux menaces de la populace.

“ Les ennemis du Saint Siège ont actuellement assez d'armes pour faire tort à la Papauté. S'ils ne réussissent pas avec ce qu'ils ont maintenant, ils sont prêts à se munir de nouvelles armes.

“ On dit avec persistance que le pape est l'ennemi de l'Italie. C'est là une assertion faite seulement pour cacher le but réel de la guerre perfide contre l'Eglise. On veut rendre les Italiens hostiles à la papauté.

“ Révendre et venger les droits du Saint-Pontife serait en réalité travailler à la prospérité de l'Italie. Demander que la puissance morale de l'univers ait une souveraineté réelle en Italie où la Providence a placé l'Eglise depuis des siècles, n'est pas un acte d'hostilité contre l'Italie.

“ Le fait que les évêques des pays étrangers travaillent au rétablissement du pouvoir temporel du pape prouve que les intérêts de l'Eglise catholique entière sont concernés dans cette cause du pouvoir temporel.”

La fête de Noël au Collège de Ste Anne et à l'église paroissiale.—En parcourant les journaux, nous voyons que chaque année, dans les différentes églises des villes, comme dans nos campagnes, on redouble de zèle pour rendre la fête de Noël aussi imposante et aussi solennelle que possible. Au Collège de Ste-Anne, où le chant et la musique, sous l'habile direction des révérends MM. Lessard, Dionne et Tremblay, ont une place marquée dans l'enseignement, on sait utiliser les talents artistiques d'un grand nombre d'élèves de cette institution, à rehausser l'éclat des fêtes religieuses de l'archiconfrérie et du jour de Noël, que les anciens élèves ne savent jamais oublier et qui les attachent davantage, par le souvenir, à leur *Alma Mater*. La fête de Noël, à la chapelle du Collège a été, comme les années précédentes, grandiose et brillante sous lo

rapport du chant et de la musique. En voici le programme :

Messe de minuit : A l'entrée, *Nouvelle agréable*, par M. N. Cloutier ; Messe royale harmonisée, par la Société St-Cécile ; au Graduel, Noël d'Adam (*Minuit chrétien*), par M. Elz. M. Déchéne ; à l'Offertoire, *Jésus de Nazareth* de Gounod.

Messe de l'aurore : Noëls populaires, par MM. N. Cloutier, G. Pelletier et L. Lévesque.

Messe du jour : *Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus* et *Agnus* de la messe en sol de Millard, par le grand chœur ; So'os par M. Eugène Pelletier.

A vêpres ; Fanfare entre chaque psaume ; *Alma* de Webb, par M. E. Hamelin.

A l'église paroissiale, la fête de Noël a été célébrée avec beaucoup de solennité, grâce au bienveillant concours de MM. Paul Rouleau et Ludger Lévêque, Mme Ludger Lévêque, les Dllles Marie Ouellet, Clotilde Lévêque, Cécilia Schmouh, Marie Roy, Odile Proulx, Alvin Proulx, Armanda Proulx et Virginie Proulx, cette dernière tenant l'orgue et dirigeant à la fois le chant. Avec l'intente et une parfaite harmonie, choses si essentielles dans une paroisse, on pourrait arriver à former un chœur nombreux et permanent qui rehausserait davantage nos fêtes religieuses.

Voici le programme qui a été suivi :

Messe de minuit : Epître, *L'enfant Dieu* (Dossane), solo par Dlle Odile Proulx ; Offertoire, *Minuit chrétien*, chœur ; Élévation *Aux Bergers* (Dussault), duo. Dllles Virginie et Odile Proulx ; Communion, *Adorable mystère*, solo, Dlle Alvin Proulx

Messe de l'aurore : *Pastorale de Lambillotte*, solo, M. Ludger Lévêque ; *Fier Ocean* (Rupé), M. Paul Rouleau.

Messe du jour : Epître, *Ga bergers*, solo, M. Paul Rouleau ; Offertoire, *Dialogue entre deux bergers* Dlle Ludger Lévêque et Alvin Proulx ; Élévation, *Les Rameaux* (Fauré), M. Ludger Lévêque ; Communion, *Au saint berceau* (Lambillotte), chœur ; *Sicut, Alma* et *Adeste fideles*, solo, M. Paul Rouleau ; *Tantum ergo* (C. A. White), Dllles Virginie et Alvin Proulx.

Séance solennelle de l'Académie St Thomas d'Aquin, à l'occasion de la fête du directeur au Collège de Ste Anne.—Le 19 décembre a eu lieu au Collège de Ste Anne, à l'occasion de la fête du Rév. M. Chs Allyre Collet, directeur, une séance solennelle à laquelle assistaient quelques prêtres des environs et plusieurs citoyens de la paroisse, le mauvais temps de la veille ayant empêché d'être présents à cette soirée littéraire et musicale, un grand nombre de prêtres et amis du Collège qui d'ordinaire ne manquent jamais d'assister à ces fêtes qui sont pour les élèves de cette institution, un précieux encouragement.

La fanfare du Collège et la Société Ste Cécile ont brillamment rempli la partie du programme.

L'Académie St Thomas d'Aquin s'est avantageusement acquittée de la tâche qui lui incombait. Son président, M. Elzéar Déchéne, s'est fait éloquemment interprète de ses confrères de l'Académie et du Collège, pour exprimer à M. le directeur, dans un magnifique discours d'ouverture, les sentiments de gratitude des élèves envers leurs zélés supérieurs et professeurs, dont ils apprécient, comme il convient, le dévouement

absolu à la sublime cause de l'enseignement chrétien, le seul embrassant à la fois l'éducation et l'instruction, le seul capable de former des hommes pouvant être utiles à la religion et au pays. Félicitons les jeunes collégiens de leur reconnaissance pour leur maître. Les élèves reconnaissants sont toujours de bons élèves.

Les académiciens auxquels reviennent l'honneur de figurer à la séance, sont : M. Albin Thériault, avec la *Réponse superbe de Porus à Alexandre le Grand* ; M. Emile Hudon : *Les deux mères* ; M. Cléophas Giroux, avec une plaisante anecdote ; M. Horace Pelletier, avec un thème grec, unanimement incompris ; M. Isaac Thériault, avec un touchant trait de charité du grand Saint-Vincent de Paul.

Ont été promus aux grades de l'Académie : Candidat, M. Elzéar Chesnel ; Académicien, M. Emile Martin.

L'auditoire est resté sous le charme et a vigoureusement applaudi les académiciens, la fanfare et la Société Ste-Cécile. Il n'y a pas de belle fête sans lendemain. Celle-ci a été suivie d'un grand congé généralement apprécié des élèves.

Liste des membres actuels de l'Académie St-Thomas d'Aquin, au Collège de Ste-Anne — Académiciens : MM. Elzéar Déchéne, président ; Auguste Boulet, secrétaire ; Aphonse Langlais, assistant secrétaire ; Pierre Lamontagne, scrutateur ; Albin Thériault, censeur ; Olivier Martin, Eugène Pelletier, Robert Sasseville, Armand Proulx, Herman Pelletier et Emile Martin.

Candidats : MM. Odilon Blanchet, Cléophas Giroux, Joseph Lemieux, Emile Langlais et Elzéar Chesnel. Aspirants : MM. Ernest Vézina, Mazenod Pelletier, Joseph Rouleau, Isaac Thériault, Edouard Martin, Phliss Montminy, Wenceslas Simard, Horace Pelletier, Emile Hudon et Georges Robichaud.

"L'Electeur" illustré.—Nos confrères de la presse de Québec ont reçu le numéro illustré de *L'Electeur* offert par ses propriétaires aux abonnés de ce journal comme étrennes du jour de l'an, et ils en font les plus grands éloges. Voici ce qu'en dit *Le Canadien* : Notre confrère de *l'Electeur* a voulu rivaliser cette année avec les journaux anglais en publiant un numéro illustré pour les fêtes du renouvellement de l'année. Nous sommes heureux de le féliciter du succès qu'il a obtenu ; car ce travail est magnifique sous le rapport de la littérature, de la gravure et de la typographie. Le papier est aussi de luxe.

Les gravures portent le titre de : *Une vue de Québec, Son Eminence le cardinal Tuschereau, l'honorable Wilfrid Laurier, le très honorable Sir John A Macdonald, l'honorable M. Mercier, l'honorable Sir Hector Langvin*. Il y a encore son honneur le lieutenant-gouverneur, l'honorable M. Angers ; son honneur le maire Langelier ; l'évêque Williams ; les membres du cabinet provincial, et sur la dernière page le personnel de la rédaction de *L'Electeur*. Ces gravures sont bien faites ; mais les portraits de Son Eminence, de M. Laurier, de Sir John Macdonald, de Sir Hector Langvin, et de l'honorable M. Mercier sont parfaitement réussis et ne peuvent que difficilement être surpassés.

Voici maintenant le contenu de ce numéro avec le nom de l'auteur de chaque article : Noël, poésie par L. Fréchette ; *La Poupée*, conte de Noël, poésie par

le même; *Le jour de l'An*, par Napoléon Legendre; *Disputes de mots - Confusions d'idées*, par Wilfrid Laurier; *Le Prêtre désfricheur*, par M. le curé Labelle; *Manitoba*, en anglais par Ths. Greenway; *La province de Québec*, par Honoré Mercier.

A la fin de ce travail, nous voyons un grand nombre d'autographes de plusieurs hommes distingués, entr'autres de Benjamin Harrison, le futur président des Etats Unis, de l'honorable Edward Blake, de Sir John Macdonald et de Sir Hector Langevin. Dans la réponse de Sir Hector Langevin à M. E. Pa-caud, qui lui avait exprimé le désir d'avoir son autographe nous trouvons le passage suivant :

"Le fait qu'un bon nombre de journaux du pays publient ainsi aux fetes de Noël des numéros spéciaux et coûteux, fait voir que le journalisme en Canada fait autant de progrès que notre pays en fait depuis vingt ans, non seulement dans les lettres et les arts, mais encore dans le développement de ses immenses ressources, et l'extension et le parachèvement de ses canaux et de ses voies ferrées. Si nous continuons ainsi dans la voie du progrès et de la colonisation de nos immenses territoires, nous affirmerons ainsi notre position parmi les grandes nations du monde, surtout si comme dans le passé, nous aimons notre pays et le servons avec dévouement et patriotisme."

Voilà en résumé le numéro de fantaisie que notre confrère de *l'Electeur* présente à ses abonnés."

CAUSERIE AGRICOLE

L'ENSILAGE DES FOURRAGES VERTS.

Nous nous sommes souvent occupé de la question d'ensilage des fourrages verts, mais nous croyons utile d'y revenir encore, car ce système de conservation, malheureusement peu pratiqué, peut rendre de grands services dans la ferme et donner les résultats les plus satisfaisants. Nous avons visité, l'été dernier, des pays dans lesquels les fourrages sont toujours défaut, les terres sont profondes, humides et de très bonne qualité. Eh bien! les cultivateurs ne veulent pas se décider à faire du blé-d'indé fourrager, alors que cette plante leur fournirait des rendements énormes, c'est-à-dire 9 à 12 tonnes par arpent, équivalant à 1½ à 2½ tonnes de bon fourrage, à la condition, bien entendu, de fumer convenablement le sol et de bien le préparer.

Ce serait donc là le moyen d'obtenir des rations alimentaires aux prix de revient le moins élevé, et par conséquent de tenir dans la ferme un très bon nombre d'animaux, d'avoir en abondance des engrais qui ne coûteraient presque rien. De là proviendrait la richesse dans l'exploitation.

Nous avons déjà donné dans la *Gazette des Campagnes* le résumé d'un travail fort important de M. Edouard Lecoteaux, concernant la culture du maïs, cette providence des localités dans lesquelles les fourrages ne sont pas suffisamment abondants; nous avons de plus publié un remarquable travail de l'honorable M. Louis Beaubien sur l'ensilage du maïs; à part plusieurs compte rendus de quelques agronomes, qui ont été présentés dans les conventions de la Société d'industrie laitière de la province de Québec, et nous aimons à croire que ces écrits ont contribué à l'établisse-

ment de silos dans plusieurs de nos fermes canadiennes.

Chose digne de remarque et qu'il est bon de constater, c'est que l'ensilage est largement pratiqué à l'étranger, en France, en Angleterre, en Allemagne et aux Etats-Unis: dans ce dernier pays, cette question est largement étudiée dans les conventions agricoles qui comptent au nombre de leurs membres, des agronomes en renom; c'est que, dans ces contrées, l'agriculture marche largement dans la voie du progrès, et par conséquent on a compris tout l'avantage que présente ce système de conservation des fourrages verts.

Nous voulons dire aujourd'hui ce que pense de l'ensilage, un agronome distingué, M. A. de Lavallette, collaborateur à la *Revue d'économie rurale*.

Qu'est-ce que l'ensilage? C'est une opération qui consiste à placer les maïs ou autres fourrages verts dans un silo. Comme nous le verrons, ce système est préférable, à tous les points de vue, car les dépenses faites sont bientôt reconstruites par la bonne conservation des fourrages.

Y a-t-il réellement avantage à placer les plantes vertes dans un silo? La réponse à cette question n'est pas douteuse pour les hommes intelligents, amis du progrès.

D'abord l'état vert d'une plante ressemble beaucoup à l'état naturel, et, pour l'alimentation, il faut toujours suivre le plus possible les lois de la nature devant lesquelles il faut s'incliner. D'autre part, il est fort avantageux de mettre les fourrages verts à l'abri des intempéries et de les récolter par tous les temps. Certainement, à l'automne les cultivateurs éprouvent de grands embarras pour faire sécher les regaines, et puis, si l'on ne faisait pas usage de ce système, il serait impossible d'utiliser les maïs ou autres plantes que le bétail n'a pu manger en vert, alors que ces plantes conservées sont d'une très grande ressource pour passer les mois d'hiver. Nous ajouterons que les bêtes seraient beaucoup mieux nourries que si on leur donnait du foin sec, et que le rendement en lait des vaches sera bien plus considérable.

On dit que l'ensilage augmente la valeur nutritive des aliments, ce qui n'est peut être pas très-exact, car il est bien difficile, et nous dirons même impossible, qu'un végétal fournisse plus qu'il n'a. Il serait donc plus rationnel de dire que le nouvel état d'une plante placée dans les silos peut la rendre plus facilement assimilable, par conséquent d'une meilleure digestion; de sorte qu'elle profite beaucoup mieux à l'animal, car ce n'est pas ce qu'un animal mange qui le maintient dans une bonne condition, mais ce qu'il digère. C'est donc à ce point de vue seulement, du moins il nous semble que les fourrages ensilés peuvent être considérés comme ayant une valeur alimentaire plus grande que les fourrages secs. Dans tous les cas, il est certain qu'en faisant usage de l'ensilage, la récolte court moins de risque et s'emmagasine beaucoup plus facilement, souvent dans des conditions bien meilleures, quoique puisse dire certains incrédules.

Tous les produits du sol peuvent être ensilés sans inconvénient. Les herbes sont tout simplement jetées dans le sol telles qu'elles sont récoltées; les betteraves, les pommes de terre, les topinambours, les joncs, le maïs, les feuilles d'arbres, etc., etc., à la condition

de les hacher assez menu, ou de les mélanger avec d'autres fourrages herbaires. On peut bien ensiler les maïs tout entiers, mais il est préférable de les soumettre au hache-paille et de les couper à une longueur de 1½ pouce environ, avant de les introduire dans le silo.

L'époque à laquelle on peut ensiler les maïs varie nécessairement suivant les contrées et les fourrages sur lesquels on opère. Dans tous les cas, il faut faucher les fourrages au moment de la floraison au plus tard; on coupe les céréales telles que seigle, avoine, etc., lorsque l'épi se trouve encore à l'état laitoux, car les plantes coupées trop tardivement ne fournissent qu'un fourrage de second choix que les animaux ne mangent pas volontiers.

Les maïs doivent être pris lorsque la fusée est bien formée, qu'une partie des grains est encore à l'état laitoux et avant que les gelées se soient produites.

Faut-il ensiler les fourrages lorsqu'ils sont très-humides ou qu'ils commencent à se ressuyer? Tout le monde n'est pas d'accord à ce sujet, cependant, on pense généralement que les plantes doivent être prises lorsqu'elles possèdent encore leur maximum d'humidité végétale. Il y en a même qui prétendent que plus les fourrages sont mouillés, mieux ils réussissent. Nous croyons toujours préférable de les prendre lorsqu'ils viennent d'être fauchés et de les hacher lorsqu'ils sont très longs, afin que le tassement puisse avoir lieu dans les meilleures conditions, ce qui est excessivement important.

Il faut donner une forte pression aux fourrages ensilés, si l'on veut les conserver longtemps dans de bonnes conditions: c'est là une chose de la plus grande importance. Le tassement doit être régulier et provoqué par une surcharge de 300 à 400 livres par pied carré. C'est particulièrement par le tassement que l'air s'enfuit des plantes et qu'on préserve ces plantes des atteintes de l'air extérieur. Pour obtenir ce tassement, les uns se servent de pierres, de briques, de poids en fonte, de tonneaux remplis d'eau. On empile parfois sur le silo des bois que l'on veut faire sécher. D'autres emploient des systèmes mécaniques; mais ce procédé de tassement nous paraît moins satisfaisant que le système des poids quelconques, exerçant sans cesse leur action et avançant, par conséquent, au fur et à mesure que le vide se fait et que le tassement se produit. Il n'en est point ainsi lorsqu'on fait usage d'un agent mécanique dirigé par la main de l'homme. Le soir, on opère le tassement avec les barres crémaillères, ou par tout autre système. C'est très bien pour le moment; quelque heures après, le tassement a lieu et il se produit un vide dans lequel pénètre l'air: il en résulte nécessairement une détérioration inévitable occasionnant des pertes sérieuses.

Le maïs bien ensilé donne les résultats les meilleurs et les plus satisfaisants; c'est pour cela que nous avons tant engagé les cultivateurs à cultiver cette plante précieuse sur la plus grande échelle possible, car c'est elle qui fournit, comme nous l'avons déjà dit, des rations alimentaires au prix le moins élevé; puis arrive l'orge, l'avoine, le sorgho, ayant beaucoup d'analogie avec le maïs et que l'on pourrait avantageusement mélanger avec cette dernière plante, les pois, les vesces, le sarrasin, les trèfles, la luzerne ou autres

graminées, les légumineuses de tous genres, etc., donnent aussi les meilleurs résultats.

L'ensilage coûte généralement de 40 à 45 cts la tonne; il faut dire que, dans une ferme, le plus souvent l'ensilage ne coûte rien parce qu'il est fait par le propriétaire, le fermier ou les domestiques, et que ce travail ne prend pas beaucoup de temps, alors surtout qu'il n'est pas pratiqué sur une très large échelle, de façon seulement à donner satisfaction aux besoins de la ferme.—(A suivre)

Notes de voyage de notre correspondant M. Emile Castel.

(Suite.)

Nous indiquions dans notre dernière correspondance quelles étaient les merveilleuses ressources du district agricole de New Westminster, voyons maintenant ce qu'est la "Royale cité" et d'abord pourquoi ce titre. La ville est un des boutons de la fièvre de l'or qui régna dans le pays vers 1857-58, où la présence de plusieurs milliers de mineurs imposait la nécessité d'un gouvernement. L'île de Vancouver formait alors une colonie séparée; le siège du gouvernement pour la Colombie continentale fut établi d'abord à Lower Langley ou Derby; mais en 1859, on le transporta à New Westminster; à la réunion de deux colonies en 1868, Victoria fut choisie comme capitale. Le transfert du gouvernement à Victoria n'a point eu d'influence sur New Westminster au point de vue des affaires et la ville a continué de prospérer.

Le site en a été heureusement choisi sur un coteau qui s'élève graduellement de la rive nord du Fraser. La partie commerçante de la ville a sa place naturelle sur les quais de la rivière, la grande route du trafic et des voyages à l'intérieur avant la construction du C. P. R. Les constructions des gouvernements Fédéral et Provincial, la poste, la douane, le pénitencier de la province, l'asile des aliénés, la Cour du district, le couvent de Ste Anne, le collège St Louis, les deux églises catholiques, celle des blancs, et celle des sauvages, donnent à la ville l'apparence d'une capitale, et New Westminster est restée la capitale religieuse de la Colombie continentale.

La ville est pourvue d'un bon système de distributions d'eau. Elle compte de nombreuses et prospères industries; les quatre fabriques de conserves de saumon, les Canneries, comme on dit en Amérique, emploient 1200 hommes pendant la saison de pêche. Deux scieries occupent 250 ouvriers. En outre il y a deux brasseries, un chantier de navires, une tannerie, une fabrique d'eaux gazeuses et de sirops, une fonderie et toutes les industries d'approvisionnement désirables. Un hôtel canadien-français tenu par M. Bilodeau offre aux voyageurs français tout le confort nécessaire; situé en face de la station du C. P. R. il porte le nom de "Dépôt Hôtel." Il ne manque pas d'hôtels d'ailleurs tout le long de la rue principale.

J'en arrive à présent à la partie de beaucoup la plus intéressante de mon excursion à New Westminster et vais vous raconter ma visite au palais épiscopal. L'évêché catholique de New Westminster a pour titulaire actuel Monseigneur d'Herbomez, O. M. I., le doyen des missionnaires de la Colombie, où il est arrivé l'un des premiers, sinon le premier, en 1851, pour évangéliser les sauvages. Je vous ai parlé de la prodigieuse fertilité des terres de la Colombie; les ouvriers de la vigne évangélique ont trouvé dans le cœur des bons sauvages Squamish, Stalos, Statliemer, Sishel et Shousvap, un sol non moins généreux. Le bon grain y a germé facilement et y a porté d'abondantes récoltes comme vous le verrez par la suite de ce récit. Quelles précieuses vendanges a déjà donnée cette vigne privilégiée! Trente-sept années de

missions ont épuisé les forces de Mgr d'Herbomez, qui attend aujourd'hui dans le repos forcé que lui impose sa faiblesse la céleste récompense de ses longs et fructueux travaux. Nous aurions considéré comme une grande faveur d'être admis à présenter nos respectueux hommages à sa Grandeur ; mais l'état de sa santé ne lui permet pas de recevoir de visites étrangères. Mgr d'Herbomez a depuis plusieurs années déjà pour coadjuteur, un de ses plus zélés et de ses plus remarquables collaborateurs, Mgr Durieu, résidant en Colombie depuis 1854.

Comme tous les missionnaires de la Colombie continentale, à l'exception du Rév. Père Fay, curé de Vancouver, Mgr Durieu est un oblat de Marie Immaculée. C'est aussi un français et il a bien voulu faire à son compatriote le plus gracieux accueil en l'honorant de deux longues causeries familières, où le prélat s'est révélé charmant conteur, habile administrateur, missionnaire zélé, défenseur chaleureux de ses bons sauvages qu'il aime comme un père aimé ses enfants et qui le vénèrent comme des enfants bien nés vénèrent leur père. Je crains de blesser la modestie de sa Grandeur, mais la "Gazette des Campagnes" se publie si loin de New Westminster, que peut être jamais cette correspondance n'arrivera jusqu'à elle. C'est une grande et noble figure que celle de cet apôtre de la Colombie ; si l'Église en est fière comme l'ordre auquel il appartient, je me permettrai bien de glorifier ma pauvre France de produire encore de tels hommes ; on se plaint trop souvent à la décrier et à la rendre responsable des déplorables errements de son gouvernement actuel ; mais c'est encore la pépinière de ces hommes de foi, de ces missionnaires au cœur embrasé du zèle des apôtres, et je me plains à espérer qu'en récompense du sang que ses enfants martyrs ont versé dans toutes les missions du monde, le bon Dieu lui pardonnera beaucoup, parce qu'elle a beaucoup aimé. La France est charité et l'œuvre de la Propagation de la foi, une œuvre nationale, il est vrai, mais une œuvre devenue universelle comme la religion qui l'a inspirée trouve encore en France les $\frac{2}{3}$ de ses souscriptions. Et quand il vous est donné à mille lieues de chez soi de constater le bien accompli par ces français, soutenus par l'argent de la France, par ces prêtres, revêtus d'ornements sacerdotaux, fabriqués par de pieuses mains françaises, celles des associées de l'œuvre des tabernacles, on a encore un peu, ce me semble, le droit d'être fier d'être français.

Un autre missionnaire français, en Colombie depuis trente ans, le Rév. Père Fouquet, voulut bien se faire mon cicerone et me faire visiter les institutions charitables de la ville. L'hospice Ste Marie où les Sœurs de la Providence de Montréal prodiguent à leurs malades ses soins attentionnés, désintéressés, et qu'on ne peut attendre que de pareils dévouements. Ah ! quelle rage diabolique inspire aux déments conseillers de la ville de Paris la laïcisation des hôpitaux ? L'aménagement de l'hôpital est fait d'après les derniers plans modernes ; rien n'y laisse à désirer ; quelle jolie vue de la vallée on a des chambres de la façade principale, quelle propreté ! quelle gaieté dans ces dortoirs, dans ces chambres privées ! c'est à donner envie de faire une petite maladie à New Westminster.

La situation dominante du couvent, tenu par les sœurs de Ste Anne de Lachine en fait un établissement excessivement recommandable au point de vue sanitaire ; l'installation en est également parfaite.

Le Rév. Père Fouquet est aumônier du Pénitencier ; il m'y a conduit et m'en a ramené. Les habitants de ce local sont peut être moins dignes d'intérêt que les malades de l'hôpital ; mais que de bien à faire parmi eux et quelle pitié inspirent leurs misères morales ! On se préoccupe beaucoup de la moralisation de ces malheureux. Une chapelle catholique et une chapelle protestante tiennent le milieu de l'établissement. L'une ou l'autre doit être fréquentée par chacun des prisonniers. La plupart ont

paru comprendre que la religion seule les pouvait rendre meilleurs et je suis touché du respect avec lequel ils saluent mon guide. Il n'y a que 35 convicts à New Westminster. Leurs cellules sont propres et bien tenues. Elles forment, adossées l'une à l'autre sur deux rangs, une construction rectangulaire à quatre étages, enfermée dans un hall immense à 6 pans irréguliers, à l'intérieur duquel circule un couloir sur lequel les cellules ouvrent à chaque étage. Ces dernières sont fermées par des grilles à jour. Les convicts sont au travail ; les cellules ont un modeste mobilier ; dans quelques-unes on remarque un chapelet, un crucifix, quelques images religieuses et quelques livres de piété. Un convict malade est dans sa cellule, le Père lui tend la main, qu'il baise avec respect. Il se confessera et communiera à la Toussaint à la fin de la semaine. Voilà pour le régime moral, le régime matériel est aussi bien compris. Nourriture saine et abondante ; nous avons vu le repas préparé et il paraissait fort appétissant. Moins recherché et moins varié sans doute que celui qui nous était réservé, grâce aux soins de Mme Fitz Simons, la femme du gardien-chef, un solide irlandais catholique, très bienveillant. M. Fitz Simons est un cultivateur émérite ; les vergers et les pépinières du pénitencier sont admirables. M. Fitz Simons est aussi un amateur de bétail, et ses vaches Durham, grâce à ses soins intelligents, sont de remarquables laitières. Il y a aux États-Unis des cultivateurs qui sont également partisans de la Durham comme vache à lait et j'ai vu publier de très beaux rendements en lait à la gloire des Durhams.

Je me proposais en commençant de vous donner des détails sur les missions sauvages de la Colombie ; cela m'entraînerait trop loin pour aujourd'hui. Ce sera pour le prochain numéro.

Le Rév. Père Fouquet, professeur de théologie au séminaire de New Westminster, est un casuiste distingué. Tout le monde sait qu'à l'état de nature les bons sauvages sont assez sales ; ce n'est aussi un mystère pour personne que saleté engendre vermine, or ces petits animaux sont un régal pour les sauvages. Tous les goûts sont dans la nature. Devenus chrétiens, ces natures primitives ont eu un scrupule. Les poux sont-ils gras ou maigres ? Peut-on en manger les jours d'abstinence ? La question posée au Père Fouquet a été par lui résolue de la sorte pour ses néophytes scrupuleux,

Vendredi poux ne mangeras
Ni les autres jours même.

Que nos lecteurs me pardonnent, si, en ces jours de fête où nous entrons je me suis cru permis de parler cuisine ! Je n'y reviendrai plus.—(A suivre).—EMILE CASTEL.

Vaches laitières.

Dans les pays où l'on apporte beaucoup d'attention au traitement et à l'entretien des vaches laitières, quand les pâturages laissent à désirer par l'effet d'une longue sécheresse, ou pendant le temps de leur stabulation, on a pour habitude de leur donner à manger des grains, du son, des navets ou des patates bouillies, ou autres racines, et à boire de l'eau tiède blanchie avec de la farine de seigle, de sarrasin, ou d'avoine. La quantité, de même que la richesse du lait, dépendra beaucoup de la nature des aliments, parce que les éléments du lait doivent être contenus dans la nourriture que prend l'animal.

Il se trouve cependant que certaines races d'animaux, et certains individus de chaque race, donnent différentes quantités et qualités de lait, comme si leur organisation était constituée de manière que quelques-uns fussent plus capables que d'autres d'extraire les

divers éléments contenus dans la nourriture qui leur est donnée. Ce n'est que d'après ce principe qu'on peut se rendre raison de la différence dans la quantité et la qualité fournies par différentes vaches auxquelles on donne les mêmes aliments, en même quantité. Une petite quantité d'orge moulue ajoutée aux autres aliments est d'un très bon effet, quand le cultivateur qui entretient des vaches laitières peut l'avoir chez lui ou l'acheter à un prix raisonnable.

Quand un cultivateur trouve que ses vaches ne donnent qu'une faible quantité de lait qu'elles donnent de meilleur lait les unes que les autres, il est de son intérêt de livrer pour la boucherie celles qui en donnent en moindre quantité ou de moins bonne qualité.

Généralement les vaches canadiennes ont cela d'avantageux qu'elles donnent un lait très riche, et nous avons toujours pensé que si l'on donne à cette race les soins convenables quant à la production, aux choix et à la nourriture, il ne pourrait y en avoir de plus profitable pour le cultivateur, du moins jusqu'à ce que les perfectionnements de notre agriculture soient plus avancés.

L'égouttement des terres.

Pendant le cours de l'hiver, nous traiterons de questions agricoles qui pour n'être pas d'actualité ne sont pas moins sans importance pour l'avenir; nous en agissons ainsi, car pendant la saison du printemps et de l'été, l'espace nous manque pour traiter au long des sujets qui demandent une application immédiate. D'ailleurs, nous savons que la plupart de nos abonnés conservent les numéros de la *Gazette des Campagnes* pour en faire un volume à la fin de l'année, qui au besoin pourrait être consulté par la famille. C'est ainsi que dans le dernier numéro nous avons traité de la confection des fossés.

En effet la question de l'égouttement des terres est une amélioration sur laquelle nous ne pouvons trop souvent revenir afin d'en faire l'objet d'une discussion entre les membres des cercles agricoles, dans leurs réunions mensuelles pendant le cours de l'hiver.

Il est hors de doute que si nos terres étaient mieux égouttées, si les fossés et les rigoles étaient faits avec plus de soins, nos récoltes, particulièrement celle du blé, seraient plus assurées et plus exemptes de maladies et d'accidents qu'elles le sont dans un grand nombre de fermes.

Le cultivateur devrait donc s'efforcer, autant que possible, d'être en état de parer à l'effet des mauvaises saisons, et un bon système d'égouttement lui rendrait la chose facile. Si ses terres étaient bien égouttées, il pourrait semer plus tôt, et conséquemment faire la moisson lorsque les jours sont encore longs, et en un temps assez chaud pour que les récoltes puissent sécher promptement et être serrées en bonne condition; il n'aurait pas, non plus, à craindre les effets de la gelée qui ont été si pernicieux aux grains de toutes espèces, l'automne dernier. Ceux qui avaient fait leurs récoltes de grains de bonne heure le printemps dernier, ont pu moissonner dans de bonnes conditions. Qu'on suive leur exemple, pour une autre année.

On ne peut soupçonner tous les changements imaginables qu'amène dans nos récoltes, au point de vue

des bons résultats, le parfait égouttement des terres sur lesquelles on opère.

Si l'importance de l'égouttement du sol était comprise et que cet égouttement des terres fut suffisamment pratiqué, on ne verrait pas des terres endommagées par l'eau qui y séjourne; des prairies donner un rendement de moitié moindre que si le champ eut été bien égoutté. On perd de l'argent et son propre travail, en s'efforçant de produire des récoltes, même de bons pâturages, sur des terres qui ne sont pas égouttées convenablement.

La perte des engrais sur une ferme.

Dans la plupart des cas, le cultivateur qui se plaint que l'*agriculture ne paie pas* n'est pas justifiable, car le plus souvent il contribue au malaise dont il a à se plaindre, puisque le plus souvent il néglige la principale ressource qu'il possède en ne prenant pas les moyens de conserver les engrais qu'il peut si facilement se procurer et en abondance, pour peu qu'il se donne la peine de les recueillir et de ne pas les laisser se perdre sur la ferme.

Ainsi un grand nombre de cultivateurs laissent pourrir leurs engrais dans leurs cours et autour de leurs bâtiments; ces engrais sont exposés à la neige, au soleil, perdant ainsi les deux tiers de leur valeur, tandis qu'ils pourraient les mettre à l'abri pour pouvoir en tirer un meilleur parti en leur permettant ainsi de conserver leurs propriétés fertilisantes. Dans une seule saison, la bonne qualité des engrais composerait les frais de cet abri qui pourrait durer des années.

Cependant le cultivateur, qui néglige ces travaux importants qui lui permettraient de conserver ses fumiers dans de meilleures conditions, se plaint de sa ferme, de ses semences et du manque d'engrais dont il perd par sa faute la dixième partie; il accuse tout de son insuccès, ses employés, ses chevaux, ses instruments agricoles, quand il est seul blâmable. Rappelons-nous que le fumier est de l'or et que la ferme en est le monnoyeur. Plus nous fournissons d'or à notre monnoyeur, plus nous en retirerons de monnaie, c'est-à-dire de récoltes!

Choses et autres.

Directeurs du chemin de fer Témiscouata, pour l'année 1889.—A l'assemblée annuelle des actionnaires du chemin de fer Témiscouata, tenue le 21 décembre courant, ont été élus directeurs les personnes suivantes: A. R. McDonald, John J. McDonald, Hector Cameron, Dr Grandbois, M. P., G. H. Deschênes, M. P. P., J. I. Turte, W. McCarthy, J. C. Dr Rossignol Roger Ryan.

A une assemblée subséquente du bureau de direction, M. A. R. McDonald a été élu président; M. Hector Cameron vice-président, et M. John J. McDonald, directeur gérant.

Le chemin est passé de la possession des entrepreneurs au contrôle de la compagnie qui le mettra en opération à compter du premier jour de mai prochain.

Les trains circulent actuellement d'une manière régulière de la Rivière-du-Loup à Edmonton et Nouveau-Brunswick où la voie se rallie à celle du Nouveau-Brunswick et St-Jean et à tous les endroits sur cette dernière ligne.

A la Rivière-du-Loup, le chemin de fer de Témiscouata se raccorde avec l'Intercolonial jusqu'à Lévis et de là, par le Grand-Tronc jusqu'à Montréal et l'Ouest, et aussi avec la voie ferrée Portland et Boston.

Cela raccourcit la distance de Montréal et Québec jusqu'à St-Jean, N.-B., sur le territoire canadien, de 160 milles.

La voie du chemin de fer de Témiscouata a actuellement un bon trafic de fret et de passagers et est construite et équipée en ce qu'on peut désirer de mieux.

M. J. S. Miller a été nommé gérant-général de la voie.

Les cochons pures race.—En visitant la plupart de nos fermes, on se convaincra que les cultivateurs sont moins soucieux quant au choix des races de cochons qu'à l'égard de toutes autres espèces d'animaux. Le succès dans l'élevage des cochons ne se remarque que dans les fermes où l'on tient à élever des cochons de race pure, et cela pour deux raisons : 1o. Les cochons sont de forme plus égale et profitent mieux de leur nourriture, c'est-à-dire qu'ils sont plus faciles d'entretien ; 2o. lorsqu'ils sont soumis à l'engrais, la chair y gagne en poids et en qualité, et avec moins de nourriture que les cochons dégénérés.

Soins à donner aux vaches dont le pis est dur après avoir vêlé.—Les vaches laitières, après avoir vêlé, ont fréquemment le pis dur et ne donnent point le lait aisément. Quand c'est le cas, pour y remédier, il faut les traire souvent, avec propreté et leur frotter le pis avec de l'eau tiède. Si la dureté continue, il faudra le frotter encore avec un onguent fait de feuilles de sureau bouillies dans du saindoux. Les cultivateurs devraient avoir de cet onguent pour s'en servir au besoin.

Société d'agriculture du comté de Montmagny.—Voici le résultat de l'élection des directeurs de cette société, pour l'année 1889 : Président, A. C. P. R. Landry ; vice président, M. le Dr Fortier, de Québec ; secrétaire, M. Jacques Collin. —Directeurs : MM. Auguste Talbot, Adelard Nicol, Georges Fournier et Octave Beaubien, de St-Thomas ; M. X. Létourneau, de St-Pierre ; M. X. Blais, de St-François ; M. Beaubien, du Cap St-Ignace.

Société d'agriculture du comté de Témiscouata.—A une assemblée des membres de cette société, tenue à l'Isle-Verte le 19 décembre, les membres élus directeurs pour l'année 1889, sont : MM. W. Fraser, pour Fraserville ; Anselme Dionne, Notre-Dame du Portage ; Damase Caron, Rivière du Loup ; Georges Lebel, Cacouna ; Alexandre Beaulieu, St-Ephanie ; Soter Chouinard St-Modeste ; Georges Dionne, St-Arène ; Joseph Alphée Côté, Isle Verte ; Napoléon Riou, Trois Pistoles ; Pierre Du mont, St-Jean de Dieu ; J. B. Godbout, St-Eloi ; Paschal Dubé, St-Clément ; Joachim St-Pierre, St Paul de la Croix ; Joseph Hudon, Ste-Françoise. A cette même assemblée des remerciements ont été votés à M. le Grandbois, M. P., pour les dons généreux qu'il a faits à cette société.

Oignons aux enfants.—Un médecin distingué achetait un quart d'oignons, et connaissant les propriétés de son acquisition, il dit : " J'ai toujours fait bouillir des oignons pour dîner en vue du bien-être de mes enfants. J'aime les oignons, aussi. Ils sont la meilleure médecine que je connaisse pour prévenir les rhumes. Donnez des oignons, crus, bouillis ou rôtis trois ou quatre fois la semaine à vos enfants et ils grandiront en force et en santé. Pas de vers, pas de diphthérie, où les enfants se nourrissent en abondance d'oignons, tous les jours." Un autre médecin de marque a donné le premier témoignage, en ajoutant : " Je ne pourrais rien prescrire de meilleur, quelque fussent mes efforts pour y parvenir.—*Buffalo Express.*

Un excellent conseil.—Un bon vieillard, chargé de la conduite de l'horloge d'un collège, cherchait à contenter tout le monde et n'y pouvait réussir. Les uns se plaignaient que l'horloge retardait, alors il l'avancait, les autres qu'elle avançait, alors il la reculait ; et, quoi qu'il fit, les plaintes succédaient aux plaintes. Désolé, il alla consulter le supérieur de la maison : —Laissez l'horloge aller son train, lui dit celui-ci ; donnez seulement de bonnes et douces paroles, et tous seront contents : ce fut ce qui arriva.

Faites de même ; si vous voulez éviter les jugements des hommes, vous n'aurez jamais rien fait ; ce sera la toile de Pénélope toujours à recommencer. Donnez à tous de bonnes et douces paroles, et puis aillez votre chemin, suivant votre naturel, au lieu de l'altérer en descendant aux censures de celui-ci et de celui-là.

(Chacun peut profiter de ce charmant conseil donné par saint François de Sales.

RECETTES

Moyen de reconnaître l'âge des œufs.

Nous recommandons le procédé suivant pour reconnaître l'âge des œufs et distinguer ceux qui sont frais de ceux qui ne

le sont pas. Cette méthode repose sur la densité des œufs en vieillissant.

Faites dissoudre deux onces de sel de cuisine dans une pinte d'eau. Un œuf qui vient d'être placé dans cette solution descendra au fond du vase, tandis qu'un autre qui aura été pondu la veille, n'atteindra pas tout à fait le fond. Un œuf de trois jours nagera dans le liquide ; s'il a plus de trois jours il flottera à la surface, au-dessus de laquelle il projettera de plus en plus à mesure qu'il vieillira.—*La Patrie.*

Manière de préparer les jambons.

On a trouvé très bonne la manière suivante de préparer les jambons, qui donne à la viande un goût délicieux en même temps qu'elle attendrit la chair :

Frottez avec six onces de sel, être le ou les jambons, et laissez-les ainsi pendant vingt-quatre heures. Faites ensuite bouillir deux pintes de bière vieille et forte, avec une livre de cassonade brune, une demi-livre de sel gris et deux livres de sel commun. Versez le liquide chaud sur les jambons ; tournez-les journellement pendant quinze jours, après quoi faites fumer et sécher à la manière ordinaire. Deux pintes de bière et la quantité de sels indiqués plus haut sont suffisantes pour 40 livres de viande. On peut se faire servir de cette même préparation de nouveau en la faisant rebouillir, et y remettant un peu de sel et en augmentant aussi la quantité de bière.

PROVINCE DE QUEBEC, } COUR DE CIRCUIT.
District de Rimouski.

No. 3092.

SAMUEL FRANÇOIS ALLARD, de la ville de St Germain de Rimouski, marchand,

Demandeur,

vs.

JOSEPH M. COTÉ, gentilhomme, de la cité de Toronto, Province d'Ontario,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans les deux mois.

Rimouski, 23 novembre 1888.

LETENDRE & CHAMBERLAND,

G. C. C.

27 décembre 1888.—2

CANADA, } COUR SUPÉRIEURE.
PROVINCE DE QUEBEC, }
District de Rimouski.

No. 1666.

LOUIS NAPOLÉON DESROSIERS, marchand, de la paroisse de Notre-Dame de l'Assomption de McNider,

Demandeur,

vs.

ALEXANDRE DESROSIERS, ci-devant cultivateur de la paroisse de Notre-Dame de l'Assomption de McNider et maintenant de lieux inconnus.

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans les deux mois.

Bureau du Protonotaire.

Rimouski, 18 décembre 1888.

LETENDRE & CHAMBERLAND,

P. C. S.

27 décembre 1888.—2

J. ELZEAR POULIOT, Avocat,

Commissaire des Cours du Nouveau-Brunswick.

Bureau : Maison Frenette, rue de la Cour,

Fraserville, P. Q., Canada.

19 juillet 1888.—6 m.

PROVINCE DE QUEBEC, }

District de Rimouski. }

No. 1667.

COUR SUPÉRIEURE.

LOUIS NAPOLÉON DESROSIERS, marchand, de la paroisse de Notre-Dame de l'Assomption de McNider, dit District, Demandeurs,

vs.

LEON PAQUET, cultivateur, de la paroisse de St Ulric de la Rivière Blanche, et ANTOINE ST LAURENT, ci-devant cultivateur, du même lieu, dit District et actuellement de lieux inconnus, Défendeurs.

Il est ordonné au Défendeur Antoine St Laurent, de comparaître dans les deux mois.

Rimouski, 18 décembre 1888.

LETENDRE & CHAMBERLAND,
P. C. S.

27 décembre 1888.—2

LES
Célèbres Lunettes
DE

B. Laurance

sont les meilleures pour soulager la vue, là où tous autres moyens ont été sans succès. Des certificats de toutes les célébrités médicales du Canada peuvent être vus chez L. A. Paquet, marchand, à Ste Anne de la Pocatière où ces lunettes sont en vente.

1er juin 1888.



CHEVAUX PERCHERONS, NORMANDS ET BRETONNS,
BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES ET CHESTER BLANC,
VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,
30, Rue St Jacques, MONTREAL

DE QUEBEC AUX ANTILLES.

NOTES DE VOYAGE

Par M. l'Abbé MONTMINY.

Ce charmant ouvrage qui vient de paraître est en vente chez tous les libraires de Québec et au Bureau de la Gazette des Campagnes, au prix modique de **30 CENTS**.

Comme le tirage de cette brochure est limité le public voudra bien se le procurer sous le plus court délai. Les deux cents pages de matières qu'elle renferme sont des plus attrayantes. Racontés dans un style sobre et facile, le voyage de M. Montminy ne saurait manquer d'intéresser toutes les personnes désireuses de s'instruire et de se renseigner sur une contrée aussi peu connue que les Antilles: son climat, ses habitudes, les mœurs et coutumes de ses habitants, la topographie et la description de chacune des îles, le danger de la navigation pour s'y rendre.

Le livre de M. l'Abbé Montminy peut être mis entre les mains des étudiants des collèges, des académies et des écoles. Ils trouveront dans ses quelques pages tout ce qu'il faut pour rendre complets leurs études géographiques sur ces lieux, que les rapports commerciaux et autres avec le Canada rendent de plus en plus intéressants.

J. A. LANGLAIS, Editeur.

23 août 1888.—10

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1888--Arrangement pour la saison d'hiver--1889.

Le et après lundi, 26 novembre 1888, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.35
Pour Lévis.....	9.50
Pour Halifax et St-Jean.....	10.38
Pour Lévis.....	15.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	15.50
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.32

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surtendant en chef
Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., 23 novembre 1888

LE PRIX COURANT

Journal hebdomadaire

Sous le patronage de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec.

Journal du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances

Bureau : No. 32, rue St Gabriel, Montréal.

Prix d'abonnement: Montréal, par an \$2; Canada et les Etats-Unis, \$1.50; France, francs 12.50.

Publié par "La Société de publication commerciale."

MONIER ET HELBRONNER,
Gérants, à Montréal.

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)000(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.

II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.

III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.

IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.

V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.

VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.

VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.

VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.

IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ.—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'an dernier, quelques VEAUX du printemps, mâles et femelles.

24 mai 1888.